

n°04

Date de publication
09 mars 2023

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- **Colza**

La montaison est engagée sur la totalité des parcelles du réseau. Les températures froides de ces derniers jours ont considérablement freiné le développement végétatif des colzas ainsi que l'activité des ravageurs. Cela devrait durer encore jusqu'à la fin de la semaine

- Charançon de la tige du colza : captures toujours faibles. A surveiller.
- Melligèthes : premiers signalements sur plante en cœur de parcelle. A surveiller pour les parcelles les plus avancées.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



Réseau 2022 2023

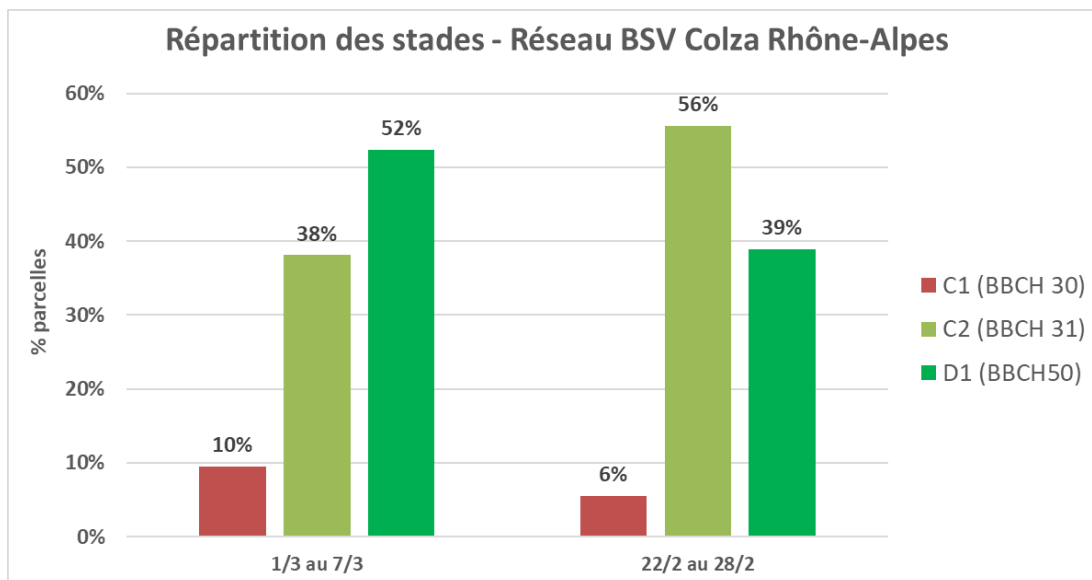
25 parcelles sur 26 ont fait l'objet d'un suivi cette semaine :

- 11 parcelles dans l'Ain (01)
- 7 parcelles dans la Drôme (26)
- 6 parcelles en Isère (38)
- 1 parcelle dans le Rhône (69)



Stades des colzas

La reprise de végétation marquée par l'apparition de nouvelles feuilles vertes (stade C1 ou BBCH30) est atteinte sur la totalité des parcelles. La montaison (stade C2 ou BBCH31) est engagée pour 10 parcelles et les premiers boutons accolés (stade D1 ou BBCH50) apparaissent sur 13 parcelles.



Ravageurs

- Charançon de la tige du colza

Biologie du ravageur

Attention à la confusion possible avec le charançon de la tige du chou (voir annexe).

Le charançon de la tige du colza, de forme ovale avec un corps gris cendré à noir, mesure entre 3,5 et 4 mm ce qui en fait le plus gros charançon rencontré sur colza. Le vol survient lorsque la température de l'air dépasse les 10°C, avec une température du sol supérieure à 9°C, un ensoleillement suffisant, et en l'absence de vent et de précipitations. Les œufs déposés par les femelles dans les tiges des colzas émettent des composés chimiques qui conduisent à la désorganisation des tissus de la plante. Les symptômes se caractérisent par une déformation voire un éclatement des tiges pénalisant fortement l'alimentation de la plante, en eau notamment.

Période de risque : le risque vis-à-vis du charançon de la tige apparaît lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

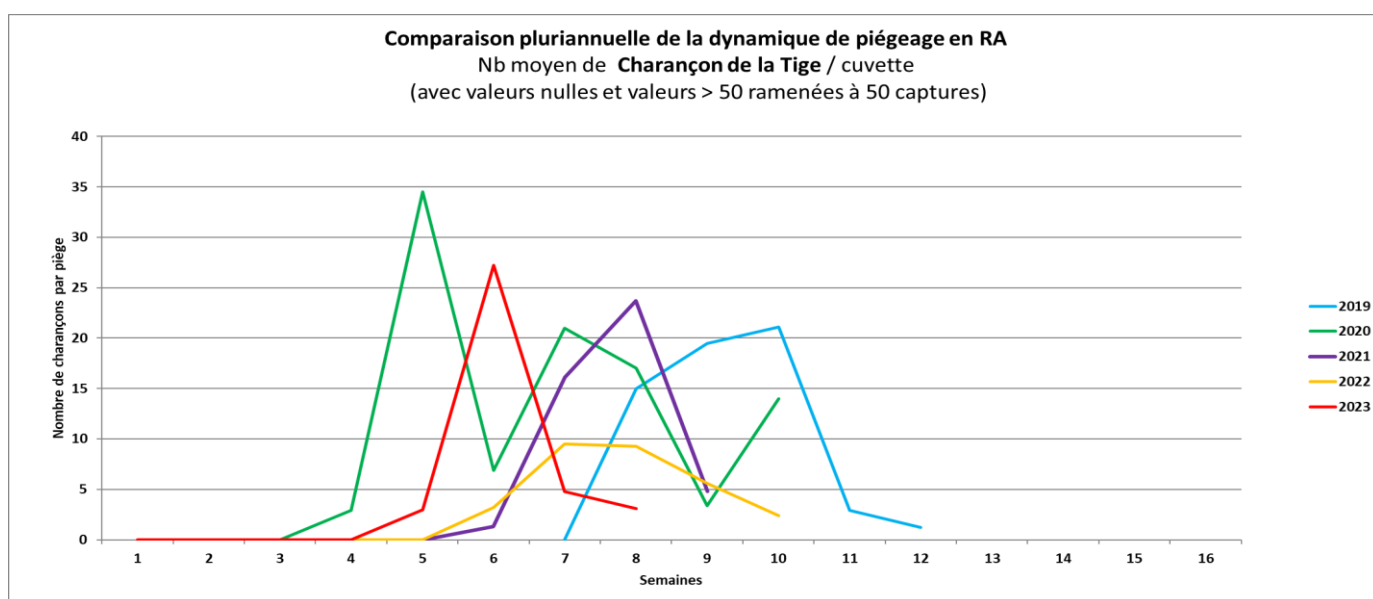
- Présence de tige tendre à partir du stade C2 ;
- Présence de femelles aptes à la ponte.

Le stade E marque la fin du risque principal.

Seuil indicatif de risque : aucun seuil pour ce ravageur. La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives, durée nécessaire pour que les femelles soient aptes à la ponte. Le stade E marque la fin du risque principal.

Observations : parmi les 25 parcelles suivies cette semaine, 14 signalent la capture de charançon de la tige du colza à hauteur de 3.1 individus/cuvette (min : 1 et max : 8)

Rappel semaine précédente : 13 parcelles – 4.8 individus/cuvette



La surveillance des captures doit être une priorité.

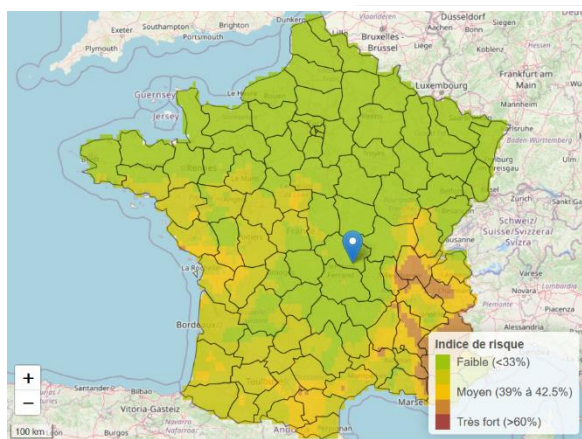
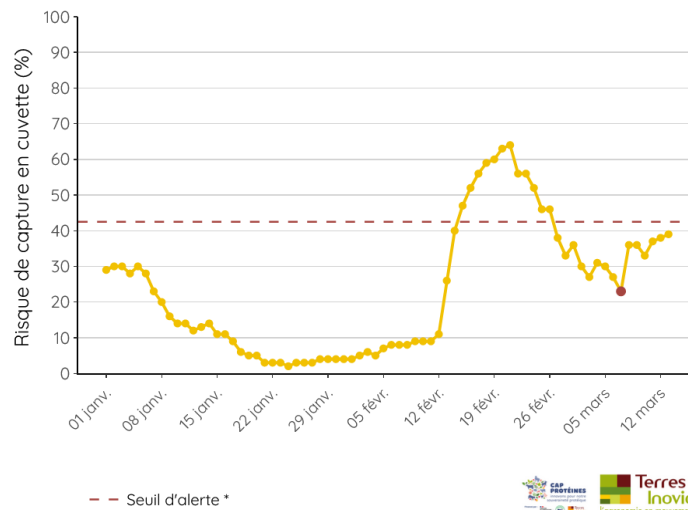
Attention en début de campagne la confusion entre charançon de la tige du colza et du chou sont possibles.

Terres Inovia a développé un nouvel outil d'aide à la décision pour remplace proPlant, retrouver plus d'infos [ICI](#).

Pour tester l'OAD, [cliquer ici](#).



Prévisions de vols annoncées pour cette semaine (Station de Pusignan – 69)



Situation actuelle – 07/03/2023



Situation prévisionnelle – 12/03/2023

Analyse du risque

Les relevés réalisés cette semaine grâce aux cuvettes jaunes confirment la diminution de l'activité sur la région. Ce qui reste logique au regard de la météo actuelle

Concernant le stade du colza, celui-ci a débuté sa montaison pour la totalité des parcelles du réseau où l'on considérera que le risque est désormais faible à modéré



Les conditions météorologiques à venir devraient continuer à freiner l'activité des insectes mais une vigilance accrue reste de rigueur pour les prochains jours.

- **Charançon de la tige du chou**

Cet insecte n'est pas considéré comme nuisible pour la culture de colza.

Le charançon de la tige du chou peut être confondu avec celui du colza mais ne représente pas de risque pour la plante. Néanmoins son arrivée sur les parcelles souvent un peu avant celle du charançon de la tige du colza peut-être un indicateur pour surveiller l'arrivée de ce dernier.

5 parcelles signalent des captures à un niveau moyen de 5.6 individus/cuvette

Rappel semaine précédente : 9 parcelles – 9.2 individus/cuvette

Attention à ne pas confondre ces deux insectes (voir annexe).

- **Méligèthes**

Observation : cette semaine, on relève 10 parcelles indiquant des piégeages moyens à hauteur de 23.9 méligèthes/cuvette.

Pour mémoire, les cuvettes jaunes très attractives pour les méligèthes n'indiquent en rien un niveau de risque imminent ! C'est l'observation sur plantes qui guide le raisonnement de lutte, à l'échelle de la parcelle.

- **% plantes porteuses de méligèthes**



Aucun signalement de plantes avec des méligèthes.

- **Nombre de méligèthes par plante**

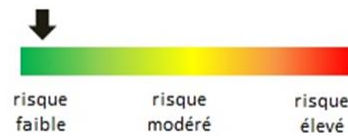
Aucun relevé de nombre de méligèthe par plante cette semaine.

Période de risque : le colza est sensible du stade boutons accolés (D1) au stade boutons séparés (E).

Seuil indicatif de risque :

Etat du colza	Stade	
	Stade boutons accolés (D1) 	Stade boutons séparés (E) 
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 méligèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 méligèthes par plante
Colza stressés ou peu développés (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

Analyse du risque : les premières méligèthes arrivent dans les parcelles du réseau en témoignent les premières captures en cuvette. Cependant, aucun signalement sur plante n'est à déplorer cette semaine. Le risque sera donc considéré comme faible cette semaine. Une vigilance accrue devra être apportée dans les parcelles les plus avancées au stade D1.



Leviers Agronomiques : la fin du risque méligèthe intervient à partir de l'ouverture des premières fleurs sur la parcelle. Par conséquent, le fait d'associer à la variété de colza d'intérêt, 5-10% d'une variété plus précoce à floraison, aura pour conséquence de concentrer les méligèthes sur ces plantes plus précoces et ainsi diminuer la pression sur la variété d'intérêt.

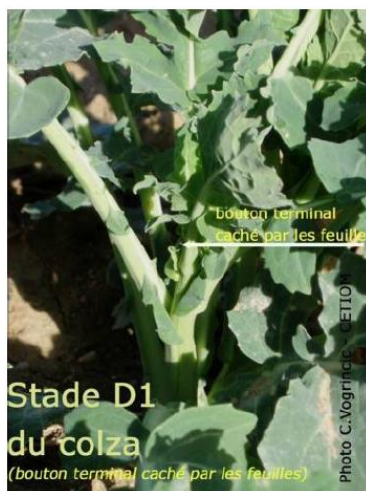
ANNEXE

Rappel des stades :

Stade C1 : Reprise de végétation ; Apparition de jeunes feuilles ;

Stade C2 : Entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Stade D1 : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.



Distinguer le charançon de la tige du colza, de celui de la tige du chou :



	Charançon de la tige du colza	Charançon de la tige du chou
Tailles	3 à 4 mm	2.5 à 3 mm
Aspect du corps	Gris cendré à noir	Gris cendré
Extrémité des pattes	Noire	Rousse
Nuisibilité	Forte	Nulle

Pour en savoir plus : EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :

<https://ecophytopic.fr/>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Victor MOINARD (CRA AURA) victor.moinard@aura.chambagri.fr, 06 73 88 86 80

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des syndicats de producteurs et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.

